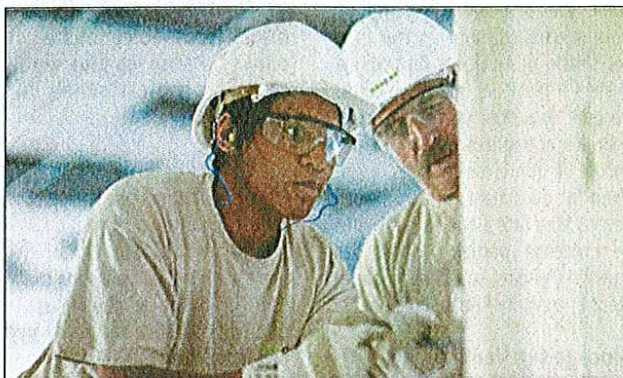


# Pôle Génie civil. Nouveau nom et nouvelle stratégie

Épinglé par l'audit de l'État en juin dernier, le pôle de compétitivité Génie civil Ouest a été invité à revoir sa copie. C'est chose faite depuis fin février : le pôle se dote d'un nouveau nom et arrête enfin une stratégie tournée vers les PME.

Intéresser aussi les entreprises. Voici le challenge auquel est aujourd'hui confronté le pôle Génie civil Ouest (PGCO). Le manque d'implication des PME dans la structure lui a coûté l'été dernier une place parmi les plus mauvais élèves des pôles de compétitivité français, selon les conclusions d'un audit commandé par le gouvernement.

Ce qui cloche ? Principalement un déséquilibre en faveur de la recherche académique, au détriment de l'innovation susceptible d'intéresser à moyen terme les entreprises. Il faut dire que le PGCO dispose d'une force de frappe considérable en matière de recherche et d'enseignement. Un tiers de la recherche française en génie civil est en effet basée en Loire-Atlantique. Entre les souffleries du CSTB, les bassins de l'école Centrale ou les bancs d'essais du LCPC, le territoire ligérien dispose en outre d'une concentration d'équipements lourds unique en France. Cette armada universitaire est à l'origine de la plupart des 32 projets collaboratifs financés dans le pôle depuis sa création, en 2005. Loin d'être ridicule, ce bilan, qui représente un investissement de 48 M€



● *Rebaptisé Génie civil éco-construction, le pôle Génie Civil Ouest est tiré par la recherche académique. Il lui reste à impliquer les entreprises.*

en fonds privés et publics, souffre cruellement de l'absence d'un nombre suffisant d'entreprises. Pour José Caire, le directeur du pôle, il est donc urgent que celles-ci s'impliquent. « Sinon, on ne pourra plus prétendre au label de pôle de compétitivité. On ne sera plus qu'un pôle de compétences », indique-t-il.

## Le virage du développement durable

Après avoir redessiné sa structuration en 2008 (création d'une association, recrutement d'une équipe d'animation de trois collaborateurs), le pôle vient d'arrêter en

février plusieurs décisions stratégiques afin de rééquilibrer le rapport entre la recherche et l'entreprise. Il vient d'abord de définir ses axes prioritaires autour de six thématiques faisant la part belle à l'environnement (lire encadré) qui, depuis le Grenelle, est en train de devenir le grand défi des entreprises de construction. Un nouveau nom vient souligner ce positionnement. Le PGCO devient le pôle Génie civil éco-construction. Une façon d'ancrer le virage du développement durable tout en apportant davantage de visibilité aux entreprises du bâtiment, qui pouvaient se sentir un peu exclues par

la seule appellation génie civil. Autre signe de temps qui changent : la structure présidée par Bernard Théret, P-dg d'ETPO, a largement ouvert son conseil d'administration au monde de l'entreprise, au point que celui-ci est désormais majoritaire au sein de l'instance dirigeante du pôle. Font notamment leur entrée, les trois majors français du BTP (les filiales régionales de Bouygues, de Vinci et d'Eiffage), mais aussi des PME et des bureaux d'études.

## Le label en jeu

Faut-il encore convaincre la base des entreprises de s'engager dans un pôle qui recense une cinquantaine d'adhérents dont la moitié est constituée d'institutionnels, de laboratoires et d'écoles. José Caire compte pour cela sur la mise en place de journées techniques où les entreprises rentrent en contact avec les chercheurs et une réorganisation des groupes de travail internes.

Reste que le temps presse pour le pôle qui, empêtré dans sa restructuration, n'a fait émerger que cinq projets de R & D en 2008. Pour garder en 2010 la labellisation « pôle de compétitivité », il sera soumis à un nouvel audit et ce, dès cet automne.

S.V.

*Prochain rendez-vous du pôle : le 13 mars à l'école Centrale de Nantes où chercheurs et entreprises de construction sont invités à se rencontrer pour faire émerger des projets de R & D collaboratifs.  
Tél. : 02.72.56.80.51.*

## LES SIX AXES STRATÉGIQUES DU PÔLE

- Étude des ouvrages complexes
- Durabilité et cycle de vie des bâtiments et infrastructures
- Économies de ressources (matériaux, énergie, eau, etc.)
- Performance environnementale des constructions et aménagement
- Modélisation de la conception et de la gestion d'un projet urbain
- Expérimentation sur les éco-quartiers innovants

*Le Journal des entreprises  
- MARS 2009 -*